

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19349**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Assurance, Banque, Finance spécialité Métiers de l'immobilier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Alsace - Mulhouse Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'Université de Haute-Alsace

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### II (Nomenclature de 1967)

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

#### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels accèdent à des postes de responsabilité et d'encadrement dans les professions immobilières. Ils interviennent dans les domaines de la conception de programmes immobiliers, des transactions immobilières, de la gestion des immeubles, de la copropriété... Ils évaluent notamment les activités immobilières des personnes publiques et des collectivités territoriales.

En tant que responsables d'une agence immobilière, ils managent une équipe de techniciens et de commerciaux dans l'optique d'un développement de la clientèle.

En tant que responsables de la gestion d'un site immobilier, ils mettent en œuvre les moyens techniques et administratifs de conservation ou d'amélioration du patrimoine (plan de patrimoine, prévision de travaux...).

En tant que négociateurs immobiliers, ils recherchent et estiment des biens immobiliers à vendre ou à louer puis assurent la promotion commerciale de ces biens.

En tant que responsables en montage d'opérations immobilières, ils décident des programmes et des réalisations immobilières en fonction des opportunités et des besoins d'une clientèle potentielle.

Les compétences attestées relèvent des fonctions suivantes

- Gérer un site immobilier dans un objectif de rentabilité maximale de patrimoine
- Mettre en œuvre des moyens techniques et administratifs de gestion immobilière
- Réguler, coordonner, apporter un appui technique ou administratif à son équipe
- Exploiter et analyser des informations liées à l'un des services de l'agence (commercial, financier, paie)
- Assurer la promotion commerciale des biens
- Suivre administrativement et financièrement le dossier jusqu'à la conclusion de l'affaire
- Assurer les relations avec le personnel et négocier des partenaires extérieurs
- Utiliser la démarche mercatique pour promouvoir une entreprise du secteur immobilier

#### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Immobilier

Ce professionnel exerce le métier de responsable de copropriété, responsable de gestion, directeur ou directeur adjoint d'agence immobilière, négociateur immobilier, expert immobilier, responsable immobilier en milieu bancaire, responsable immobilier en personnel d'administrations publiques, collectivités locales et HLM, responsable ou responsable adjoint en montage d'opérations immobilières, administrateur de biens...

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

**C1501** : Gérance immobilière

**C1503** : Management de projet immobilier

**C1504** : Transaction immobilière

#### Réglementation d'activités :

Cette licence permet l'obtention de la carte professionnelle (cf : articles 11 et 16 du décret du 20 juillet 1972).

#### Modalités d'accès à cette certification

##### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Mise à niveau :

Droit des contrats , Droit de la propriété publique, Gestion

- Outils juridiques fondamentaux :

Droit de la propriété immobilière, Droit de la copropriété, Droit de l'urbanisme , Législation des baux, Droit du logement social,

Réglementation des professions immobilières

- Ingénierie immobilière :

Fiscalité immobilière, Méthodologie de l'expertise immobilière, Gestion immobilière, Informatique

- Stratégie et dynamique relationnelles :

Communication, Management de la force de vente, Négociation immobilière, Langage juridique et financier, Technique de recherche d'emploi

- Projet tuteuré

- Stage

L'évaluation se déroule selon deux modalités :

- un contrôle continu au cours de l'année universitaire dans les différents modules assortis de travaux dirigés

- des épreuves écrites et/ou orales

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Décret n° 2002-481 du 8 avril 2001 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux.

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 juillet 2009 relatif aux habilitations de l'Université de Mulhouse à délivrer les diplômes nationaux - Création de la licence professionnelle Métiers de l'immobilier : 2009/2010.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du 1er alinéa des articles L613-3 et L 6136 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur.

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Haute Alsace

<http://www.uha.fr/formations/parcours-et-devenir-des-etudiants-oresipe/index.html>

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

Université Haute Alsace - Mulhouse : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Haut-Rhin ( 68 ) [Colmar]

Université de Haute Alsace

2 rue des Frères Lumière

68093 Mulhouse Cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université de Haute Alsace - IUT de Colmar

**Historique de la certification :**